

**Communiqué
Pour distribution immédiate****INNERGEX ANNONCE LA CLÔTURE DE LA PARTICIPATION DU RÉGIME DE RENTES
DU MOUVEMENT DESJARDINS DANS SON PORTFOLIO D'ACTIFS ÉOLIENS EN FRANCE**

- Participation dans 8 parcs éoliens d'une puissance totale installée de 131 MW
- Structure de transaction qui optimise le taux de rendement interne après impôt

LONGUEUIL, Québec, le 10 juin 2016 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société ») annonce la clôture de l'investissement du Régime de rentes du Mouvement Desjardins (« Desjardins ») dans le portefeuille de projets éoliens acquis en France le 15 avril 2016 et un projet en construction à être acquis ultérieurement. Suite à cet investissement, la Société et Desjardins détiennent respectivement 69,55% et 30,45% de la société en commandite qui détient ces projets. L'investissement initial de Desjardins est de 38,4 M\$ et totalisera approximativement 50 M\$ une fois le projet en construction acquis.

Innergex et le Régime de rentes du Mouvement Desjardins consolident ainsi leur longue relation d'affaires. La structure employée permet également à Innergex de bonifier le rendement après impôt du portefeuille d'actifs éoliens en France.

À propos du Régime de rentes du Mouvement Desjardins

Le Régime de rentes du Mouvement Desjardins offre un régime de retraite à prestations déterminées à plus de 60,000 participants. Avec un actif net de 10,6 milliards \$, le Régime de rentes du Mouvement Desjardins se situe au 7^e rang des régimes de retraite privés au Canada.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique, dans l'Idaho aux États-Unis, et en France. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 42 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 777 MW (puissance brute de 1 318 MW), dont 28 centrales hydroélectriques, 13 parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans quatre projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 187 MW (puissance brute de 297 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 3 280 MW (puissance brute de 3 530 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P.

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un attrayant rendement ajusté au risque, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué contient de l'information prospective, laquelle se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « prévu », « pourrait », « devrait », « estime », « anticipe », « planifie », « prévoit », « intention » ou « croit », ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Elle exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué. Elle comprend de l'information financière prospective, telle que l'investissement projeté de Desjardins pour l'acquisition du projet en construction, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel de cette acquisition. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective dans ce communiqué est basée sur certaines principales hypothèses formulées par la Société. Le tableau ci-dessous présente les informations prospectives contenues dans ce communiqué, les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Principales hypothèses**Clôture prévue de l'acquisition du projet en construction et de l'investissement de Desjardins lié à cette acquisition**

La Société estime de façon raisonnable l'accomplissement et le respect de toutes les conditions de clôture de l'acquisition du projet en construction et n'a aucune indication à ce jour que les conditions de clôture ne pourraient être rencontrées par les parties.

Principaux risques et principales incertitudes

Disponibilité des capitaux
Risques réglementaires et politiques
Exécution des contreparties

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce communiqué, d'autre part, sont expliqués dans la *Notice annuelle* de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour les actionnaires; sa capacité à accéder à des ressources en capital suffisantes; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les fluctuations des taux de changes; la croissance et le développement des marchés étrangers; les fluctuations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; le défaut d'exécution des principales contreparties; la possibilité de responsabilités non divulguées liées aux acquisitions; la capacité d'intégrer les installations acquises; et le défaut de réaliser les avantages des acquisitions.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

- 30 -

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Martine Benmouyal
Conseillère principale - Communications
450 928-2550, poste 335
mbenmouyal@innergex.com

www.innergex.com